

RCS : BOURGES Code greffe : 1801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOURGES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 00027 Numéro SIREN : 553 720 277 Nom ou dénomination : A.E.B. ELECTRICITE
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 3079

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AEB ELECTRICITE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Rue de la Fontaine 18390 SAINT GERMAIN DU PUY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 5 3 7 2 0 2 7 7 0 0 0 1 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	78 159	AG	68 689	9 469
		Fonds commercial (1)	AH	98 546	AI		98 546
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	429 457	AO	125 581	303 875
		Constructions	AP	1 294 579	AQ	699 281	595 298
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	501 834	AS	410 145	91 688
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 296 308	AU	1 589 565	706 742
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	2 000	BG		2 000
		Autres immobilisations financières*	BH	1 100	BI		1 100
TOTAL (II)		BJ	4 701 987	BK	2 893 264	1 808 722	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	642 410	BM		642 410
		En cours de production de biens	BN	2 000 024	BO	27 534	1 972 489
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 340 970	BY	29 030	4 311 920
		Autres créances (3)	BZ	133 098	CA		133 098
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 004 607	CE		2 004 607
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	5 135 695	CG		5 135 695	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 478	CI		33 478	
	TOTAL (III)	CJ	14 290 282	CK	56 584	14 233 697	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	18 992 269	IA	2 949 849	16 042 420	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS AEB ELECTRICITE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 156 000 ...)	DA	156 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	6 827 703		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 687 971		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	8 687 274	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	262 926		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 389 129		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 676 476		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	600		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	4 026 014		
	TOTAL (IV)	EC	7 355 145		
	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	16 042 420		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 182 106		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AEB ELECTRICITE		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD 20 012	FF 20 012	
		FG 16 928 608	FI 16 928 608	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 16 948 620	FL 16 948 620	
	Production stockée*		FM (11 905)	
	Production immobilisée*		FN	
	Subventions d'exploitation		FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP 77 588	
	Autres produits (1) (11)		FQ 21	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	17 014 325
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS	
	Variation de stock (marchandises)*		FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU 5 211 708	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV 19 960	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW 3 735 601	
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX 238 817	
	Salaires et traitements*		FY 3 011 474	
	Charges sociales (10)		FZ 1 863 224	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA 304 386
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC 27 534
	Autres charges (12)		GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	21 665
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GF	14 434 375
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GG	2 579 950	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GL 14 929		
	Différences positives de change	GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GN		
	Total des produits financiers (V)	GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GP	14 929	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GQ		
	Différences négatives de change	GR 2 039		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GS		
	Total des charges financières (VI)	GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GU	2 039	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GV	12 889	
		GW	2 592 840	

Désignation de l'entreprise		SAS AEB ELECTRICITE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	561	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	28 916	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	29 477	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 337	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 888	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 225	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	18 251	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	183 141	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	739 980	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	17 058 733	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	15 370 761	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 687 971	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	561
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	9 267
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	60 134
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				70		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				1 888		
Produits des cessions d'éléments d'actif					28 916	
Régul.Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs				9 267		
Régul.Produits exceptionnels sur exercices antérieurs					561	
				Exercice N		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs	
Autres produits d'exploitation					561	
Régul.Assurances Gritchen 2018				4 131		
Régul.certification Afnor 2018				5 136		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AEB ELECTRICITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 16 042 420 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 687 971 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 15 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les chantiers en cours au 31/12/2019 sont comptabilisés de la manière suivante :

- le coût de revient est comptabilisé en "en cours de production de biens"
- les acomptes émis sont comptabilisés en "produits constatés d'avance".

Toutefois, les chantiers en cours au 31/12/2019 concernant l'activité "INDUSTRIE" sont comptabilisés en "produits constatés d'avance" à hauteur de l'excédent des acomptes émis par rapport au coût de revient des chantiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	98 547			98 547
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 864	6 547	5 252	78 159
Immobilisations incorporelles	175 411	6 547	5 252	176 706
- Terrains	388 817	40 641		429 458
- Constructions sur sol propre	533 730	332 585		866 315
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	428 265			428 265
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 866	41 309	7 341	501 835
- Installations générales, agencements aménagement divers	6 265	4 315	6 265	4 315
- Matériel de transport	2 003 686	271 784	137 692	2 137 777
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 113	31 326	18 223	154 216
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	87 955		87 955	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 057 697	721 960	257 476	4 522 181
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 450	2 000	350	3 100
Immobilisations financières	1 450	2 000	350	3 100
ACTIF IMMOBILISE	4 234 558	730 507	263 078	4 701 987

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 547	721 960	2 000	730 507
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 547	721 960	2 000	730 507
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		87 955		87 955
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 252	169 521	350	175 123
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 252	257 476	350	263 078

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	3 532
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	95 014
Total	98 547

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 797	4 145	5 252	68 690
Immobilisations incorporelles	69 797	4 145	5 252	68 690
- Terrains	112 641	12 941		125 582
- Constructions sur sol propre	310 855	24 753		335 608
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 969	15 705		363 674
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 867	38 620	7 341	410 146
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 265	225	6 265	225
- Matériel de transport	1 429 120	182 067	135 804	1 475 383
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 249	25 931	18 223	113 958
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 691 966	300 242	167 633	2 824 575
ACTIF IMMOBILISE	2 761 763	304 386	172 885	2 893 264

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 510 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000		2 000
Autres	1 100		1 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 340 970	4 340 970	
Autres	133 098	133 098	
Capital souscrit - appelé, non versé	33 478	33 478	
Charges constatées d'avance			
Total	4 510 646	4 507 546	3 100
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	606 229
DIVERS-PDTS A RECEVOIR	1 180
BANQUE - INT.COURUS À RECEVOIR	2 324
Total	609 733

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 156 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 65,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 355 146 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	262 926	89 887	173 039	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 389 129	1 389 129		
Dettes fiscales et sociales	1 676 477	1 676 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	600	600		
Produits constatés d'avance	4 026 014	4 026 014		
Total	7 355 146	7 182 107	173 039	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	272 045			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 618			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	50 841
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	183 141
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	36 612
AUTRES CHARGES FISC. A P	8 397
DIVERS-CHGES A PAYER	600
Total	279 591

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	33 478		
Total	33 478		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	4 026 014		
Total	4 026 014		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 24 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		
Régul.Assurances Gritchen 2018		561
Régul.certification Afnor 2018	4 131	
	5 136	
Total	9 267	561

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Régul.Solde CVAE 2018		
Régul.assurances 2018		561
Régul.certification AFNOR 2018	4 131	
	5 136	
TOTAL	9 267	561

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 888	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 917
Régul.Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	9 267	
Régul.Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		561
TOTAL	11 226	29 478

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	1 943 741
Taux Normal - 28 %	500 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 580
Autres imputations	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- o La dépréciation des créances clients ;
- o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- o La dépréciation des stocks ;
- o Les impôts différés actifs ;
- o L'estimation des passifs ;
- o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 489 958 euros
Le montant indiqué concerne uniquement les cadres et les Etam.

A.E.B. ELECTRICITE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 156 000 euros
Siège social : Rue La Fontaine - BP 41
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
553 720 277 RCS BOURGES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 20 JUILLET 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 687 971 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 1 687 971 euros

PRELEVEMENT SUR LES RESERVES

Sur les autres réserves, soit 12 029 euros

AFFECTATION

Dividendes

A titre de dividendes 1 700 000 euros

- A titre de dividendes nets perçus par les associés personnes morales, soit 1.700.000,00 €
- Dividende brut, soit 708,33 €

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 708,33 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 20 juillet 2020.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

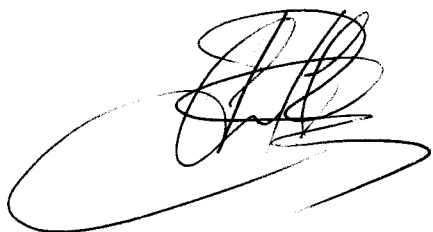
L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :



Exercice clos le	Dividendes bruts distribués	Revenus distribués soumis au PFU	Revenus distribués susceptibles d'être soumis au barème progressif et éligibles à l'abattement de 40%	Revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2018	1.700.000,00	-	0,00	1.700.000,00
31/12/2017	1.700.000,00	-	0,00	1.700.000,00
31/12/2016	1.633.700,00	-	0,00	1.633.700,00

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur Général



Société par actions simplifiée au capital de 156.000 €

Siège social : Rue La Fontaine – BP 41

18390 SAINT GERMAIN DU PUY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société AEB ELECTRICITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble établis dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

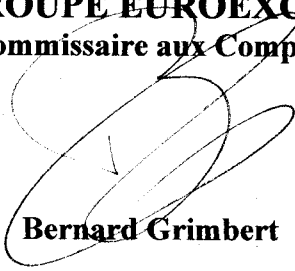
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juillet 2020

GROUPE EUROEXCEL
Commissaire aux Comptes


Bernard Grimbart

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	78 159	68 690	9 470	7 067
Fonds commercial	98 547		98 547	98 547
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	429 458	125 582	303 876	276 176
Constructions	1 294 580	699 281	595 298	303 172
Installations techniques, matériel et outillage	501 835	410 146	91 689	88 999
Autres immobilisations corporelles	2 296 308	1 589 566	706 743	609 429
Immob. en cours / Avances & acomptes				87 955
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 000		2 000	
Autres immobilisations financières	1 100		1 100	1 450
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 701 987	2 893 264	1 808 723	1 472 795
Stocks				
Matières premières et autres approv.	642 410		642 410	662 370
En cours de production de biens	2 000 024	27 535	1 972 489	2 011 929
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 340 970	29 050	4 311 920	3 700 764
Fournisseurs débiteurs				9 228
Personnel	13 896		13 896	12 588
Etat, Impôts sur les bénéfices	53 488		53 488	166 534
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	64 535		64 535	55 784
Autres créances	1 180		1 180	2 418
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement	2 004 607		2 004 607	2 202 098
Disponibilités	5 135 695		5 135 695	4 591 445
Charges constatées d'avance	33 478		33 478	39 908
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 290 283	56 585	14 233 698	13 455 065
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	18 992 270	2 949 849	16 042 420	14 927 861

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	156 000	156 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 600	15 600
Réserves statutaires ou contractuelles	6 827 703	6 626 239
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 687 971	1 901 464
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 687 274	8 699 303
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	262 926	80 499
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	262 926	80 499
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 389 129	1 925 438
Personnel	192 491	184 684
Organismes sociaux	368 268	332 707
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 072 897	971 419
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	42 822	36 422
Dettes fiscales et sociales	1 676 477	1 525 233
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	600	4 968
Produits constatés d'avance	4 026 014	2 692 420
TOTAL DETTES	7 355 146	6 228 557
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	16 042 420	14 927 861

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	16 948 621	16 465 161
Production stockée	-11 905	992 063
Autres produits	77 610	52 158
Total	17 014 326	17 509 382
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Achats de m.p & aut.approv.	5 211 709	5 581 162
Variation de stock (m.p.)	19 960	6 503
Autres achats & charges externes	3 735 602	4 194 298
Total	8 967 271	9 781 964
AUTRES CHARGES D'EXPLOITAT.		
Impôts, taxes et vers. assim.	238 818	254 759
Salaires et Traitements	3 011 475	2 672 682
Charges sociales	1 863 225	1 617 735
Amortissements et provisions	331 921	288 191
Autres charges	21 666	980
Total	5 467 104	4 834 346
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 579 950	2 893 073
Produits financiers	14 930	11 750
Charges financières	2 040	1 571
Résultat financier	12 890	10 179
RESULTAT COURANT	2 592 840	2 903 252
Produits exceptionnels	29 478	24 470
Charges exceptionnelles	11 226	6 758
Résultat exceptionnel	18 252	17 712
Participation des salariés	183 141	177 149
Impôts sur les bénéfices	739 980	842 351
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 687 971	1 901 464

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AEB ELECTRICITE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 16 042 420 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 687 971 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 15 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 30 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les chantiers en cours au 31/12/2019 sont comptabilisés de la manière suivante :

- le coût de revient est comptabilisé en "en cours de production de biens"
- les acomptes émis sont comptabilisés en "produits constatés d'avance".

Toutefois, les chantiers en cours au 31/12/2019 concernant l'activité "INDUSTRIE" sont comptabilisés en "produits constatés d'avance" à hauteur de l'excédent des acomptes émis par rapport au coût de revient des chantiers.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	98 547			98 547
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	76 864	6 547	5 252	78 159
Immobilisations incorporelles	175 411	6 547	5 252	176 706
- Terrains	388 817	40 641		429 458
- Constructions sur sol propre	533 730	332 585		866 315
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	428 265			428 265
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 866	41 309	7 341	501 835
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 265	4 315	6 265	4 315
- Matériel de transport	2 003 686	271 784	137 692	2 137 777
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	141 113	31 326	18 223	154 216
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	87 955		87 955	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 057 697	721 960	257 476	4 522 181
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 450	2 000	350	3 100
Immobilisations financières	1 450	2 000	350	3 100
ACTIF IMMOBILISE	4 234 558	730 507	263 078	4 701 987

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 547	721 960	2 000	730 507
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 547	721 960	2 000	730 507
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		87 955		87 955
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	5 252	169 521	350	175 123
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	5 252	257 476	350	263 078

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	3 532
Éléments reçus en apport	95 014
Total	98 547

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	69 797	4 145	5 252	68 690
Immobilisations incorporelles	69 797	4 145	5 252	68 690
- Terrains	112 641	12 941		125 582
- Constructions sur sol propre	310 855	24 753		335 608
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 969	15 705		363 674
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 867	38 620	7 341	410 146
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 265	225	6 265	225
- Matériel de transport	1 429 120	182 067	135 804	1 475 383
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	106 249	25 931	18 223	113 958
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 691 966	300 242	167 633	2 824 575
ACTIF IMMOBILISE	2 761 763	304 386	172 885	2 893 264

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 510 646 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 000		2 000
Autres	1 100		1 100
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 340 970	4 340 970	
Autres	133 098	133 098	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 478	33 478	
Total	4 510 646	4 507 546	3 100
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	606 229
DIVERS-PDTS A RECEVOIR	1 180
BANQUE - INT.COURUS À RECEVOIR	2 324
Total	609 733

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 156 000,00 euros décomposé en 2 400 titres d'une valeur nominale de 65,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 355 146 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	262 926	89 887	173 039	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 389 129	1 389 129		
Dettes fiscales et sociales	1 676 477	1 676 477		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	600	600		
Produits constatés d'avance	4 026 014	4 026 014		
Total	7 355 146	7 182 107	173 039	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	272 045			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	89 618			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	50 841
PROV.PARTICIPAT.SALARIES	183 141
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	36 612
AUTRES CHARGES FISC. A P	8 397
DIVERS-CHGES A PAYER	600
Total	279 591

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	33 478		
Total	33 478		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	4 026 014		
Total	4 026 014		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 24 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Autres produits d'exploitation		561
Régul.Assurances Gritchen 2018	4 131	
Régul.certification Afnor 2018	5 136	
Total	9 267	561

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Régul.Solde CVAE 2018		561
Régul.assurances 2018	4 131	
Régul.certification AFNOR 2018	5 136	
TOTAL	9 267	561

Notes sur le compte de résultat

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 888	
Produits des cessions d'éléments d'actif		28 917
Régul.Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	9 267	
Régul.Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		561
TOTAL	11 226	29 478

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31%	
Taux Normal - 28 %	1 943 741
Taux Réduit - 15 %	500 000
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	2 580
Autres imputations	

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
- o La dépréciation des créances clients ;
- o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- o La dépréciation des stocks ;
- o Les impôts différés actifs ;
- o L'estimation des passifs ;
- o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 489 958 euros
Le montant indiqué concerne uniquement les cadres et les Etam.